



Munich Personal RePEc Archive

# **The competitiveness of the educational services in Romania under the crisis context**

Grigorescu, Adriana and Leoveanu, Constantin Andy

National School of Political Studies and Public Administration  
(NSPSPA)

25 May 2009

Online at <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/25018/>  
MPRA Paper No. 25018, posted 15 Sep 2010 11:21 UTC

*Le 56<sup>mt</sup> Congrès de l'Association Internationale des Economistes de Langue Française (AIELFF) «Compétitivité, solidarité et croissance économique mondialisée », 25-27 mai 2009, AIELF e l'Université de Targoviste, Targoviste, Les*

*Annales de L'Universite Valahia de Targoviste, Section Science Economique, VIV-eme, No.24/2009*

## **LA COMPETITIVITE DU SERVICE D'EDUCATION EN ROUMANIE DANS LE CONTEXTE DE LA CRISE MONDIALE**

*Professeur Ph.D. GRIGORESCU Adriana; [adrianag@snspsa.ro](mailto:adrianag@snspsa.ro); Faculté de l'Administration Publique, École Nationale d'Etudes Politiques et de l'Administration Publique*

*Assistant Ph.D étudiant LEOVEANU Constantin – Andy; Faculté de l'Administration Publique, École Nationale d'Etudes Politiques et de l'Administration Publique*

### **Le résumé de l'article**

En commençant avec l'affirmation d'Alfred Marshall: „le plus précieux de tout capital est celui investi dans l'être humaine” on peut considérer la qualité des ressources humaines, en général, et la qualité des ressources éducationnelles, spécialement, comme un élément décisif pour l'augmentation économique en ensemble. Les spécialistes apprécient qu'il y a une relation très étroite entre les progrès technologiques et l'investissement en éducation, avec des implications dans tous les domaines de la vie : économique, politique, social et culturel.

Dans les conditions de la crise financière mondiale actuelle, quand la pression passe sur le niveau d'instruction des ressources humaines et leur degré de compétitivité, on a besoin d'un acte éducatif d'une haute qualité et plus efficace. Après la définition des termes avec lesquels on opère - compétitivité, qualité, efficacité, acte éducatif - on fait, dans la première partie, une description de l'état du système éducatif roumain et des causes qui ont généré la situation actuelle. Le but du travail est consacré à la découverte des effets d'un acte éducatif faible du point de vue compétitif et on continue avec un court diagnostic général de celui-ci.

A la fin du travail on essaiera de trouver quelques mesures concrètes pour augmenter la compétitivité de l'acte éducatif roumain. Ces propositions seront accompagnées évidemment d'une série de solutions ponctuelles pour régler - en même temps - l'offre de l'éducation roumaine avec la demande qui existe sur le marché du travail, dans les conditions de la crise actuelle.

**Les mots-clés** de l'article sont: compétitivité, qualité, efficacité, ressources humaines, acte éducatif, mesures anticrise.

# LA COMPETITIVITE DU SERVICE D'EDUCATION EN ROUMANIE DANS LE CONTEXTE DE LA CRISE MONDIALE

*Professeur Ph.D. GRIGORESCU Adriana; [adrianag@snsps.ro](mailto:adrianag@snsps.ro); Faculté de l'Administration Publique, École Nationale d'Etudes Politiques et de l'Administration Publique*

*Assistant Ph.D étudiant LEOVEANU Constantin – Andy; Faculté de l'Administration Publique, École Nationale d'Etudes Politiques et de l'Administration Publique*

## Le résumé de l'article

En commençant avec l'affirmation d'Alfred Marshall: „le plus précieux de tout capital est celui investi dans l'être humaine” on peut considérer la qualité des ressources humaines, en général, et la qualité des ressources éducationnelles, spécialement, comme un élément décisif pour l'augmentation économique en ensemble. Les spécialistes apprécient qu'il y a une relation très étroite entre les progrès technologiques et l'investissement en éducation, avec des implications dans tous les domaines de la vie : économique, politique, social et culturel.

Dans les conditions de la crise financière mondiale actuelle, quand la pression passe sur le niveau d'instruction des ressources humaines et leur degré de compétitivité, on a besoin d'un acte éducatif d'une haute qualité et plus efficace. Après la définition des termes avec lesquels on opère - compétitivité, qualité, efficacité, acte éducatif - on fait, dans la première partie, une description de l'état du système éducatif roumain et des causes qui ont généré la situation actuelle. Le but du travail est consacré à la découverte des effets d'un acte éducatif faible du point de vue compétitif et on continue avec un court diagnostic général de celui-ci.

A la fin du travail on essaiera de trouver quelques mesures concrètes pour augmenter la compétitivité de l'acte éducatif roumain. Ces propos seront accompagnés évidemment d'une série de solutions ponctuelles pour régler - en même temps - l'offre de l'éducation roumaine avec la demande qui existe sur le marché du travail, dans les conditions de la crise actuelle.

**Les mots-clés** de l'article sont: compétitivité, qualité, efficacité, ressources humaines, acte éducatif, mesures anticrise.

## Contenu

- I. Définition des principaux termes et concepts utilisés: la qualité, l'efficacité, l'efficacités, la compétitivité, le service éducatif
- II. Considérations sur l'état du système éducatif roumain au niveau de l'année 2007
- III. Solutions et mesures pour réglementer le processus éducatif dans la crise mondiale actuelle
- IV. Conclusions

### **I. Définition des principaux termes et concepts utilisés: la qualité, l'efficacité, l'efficacités, la compétitivité, le service éducatif**

Pour discuter de la compétitivité du service éducatif roumain, il faut d'abord définir les concepts avec lesquels nous exerçons nos activités, à savoir la compétitivité, la qualité, l'efficacités et le service de l'éducation.

Dans la littérature de spécialité il existe une pluralité de points de vue sur la notion de compétitivité. Par l'utilisation de méthodes d'interprétation de ce concept on tente d'expliquer, en effet, comment on peut analyser la position d'une organisation en rapport avec les concurrents du même secteur d'activité.

Certains éléments de la définition de la compétitivité sont considérés comme des facteurs générateurs et de déclenchement. Ainsi, les principaux générateurs de compétitivité sont les suivants: l'offre et la demande, la qualité des produits ou des services, les prix, les besoins sociaux, l'adaptabilité, ainsi que les déclencheurs de compétitivité couvrent:

- l'environnement externe: les produits ou les services, les clients, les marchés et les prix;
- l'environnement interne: la qualité, le coût, la flexibilité, le changement, le sécurité de fonctionnement de l'organisation, la taille de l'organisation<sup>1</sup>.

Après la manière d'utilisation, les facteurs générateurs et de déclenchement de la compétitivité de l'organisation peuvent répondre lentement, rapidement ou à l'instant aux évolutions de l'environnement interne et externe ou aux demandes des bénéficiaires des produits ou services offerts sur le marché.

La notion de compétitivité est étroitement liée à la qualité, qui est définie par la norme ISO 8402 comme „toutes les caractéristiques d'une entité qui fournissent la capacité de répondre aux besoins exprimés ou implicites”. Selon cette définition:

- la qualité n'est pas exprimée par un seul élément, mais par un ensemble de caractéristiques;
- la qualité n'est pas seule, isolée: elle existe seulement en relation avec les besoins des clients;
- la qualité est une variable continue et pas discrète;
- la qualité doit couvrir non seulement les besoins exprimés, mais aussi les valeurs par défaut.

D'après les normes, une entité peut être par exemple: une activité ou un processus, un produit, une organisation, un système, une personne, ou une combinaison de ces éléments. Le produit est défini comme étant le résultat des activités ou des processus, pouvant être matériel, immatériel, ou une combinaison des deux.

La qualité de l'éducation est définie comme l'ensemble des caractéristiques d'un programme d'études et du prestataire, par lequel on rencontre les attentes des bénéficiaires et les normes de qualité<sup>2</sup>.

En matière d'éducation, l'évaluation est menée principalement par des organismes externes. Ainsi, en 2005, l'Agence roumaine pour l'assurance de la qualité dans l'enseignement supérieur (ARACIS) et l'Agence roumaine pour l'assurance de la qualité dans l'enseignement secondaire (ARACIP) ont pris l'exercice des compétences exercées antérieurement par autres structures, comme la Commission nationale d'évaluation et d'accréditation académique (CNEAA).

L'agence roumaine pour l'assurance de la qualité dans l'enseignement supérieur (ARACIS) est une institution publique autonome d'intérêt national, avec personnalité juridique et avec son propre budget de recettes et de dépenses, ainsi que l'Agence roumaine pour l'assurance de la qualité dans l'enseignement secondaire (ARACIP) est un établissement public d'intérêt national, subordonnée aux Ministère de l'Éducation et de la Recherche, disposant de personnalité juridique et de son propre budget de recettes et de dépenses<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Ștefan Nedelea, Competitivitate și costuri (Compétitivité et coûts), Editura ASE, București, 2003

<sup>2</sup> Parlement de Roumanie, la Loi no. 87/2006 pour l'approbation de l'Ordonnance d'urgence no. 75/2005 sur l'assurance de la qualité de l'éducation, publiée dans la Gazette officielle Partie no. 334 du 13/04/2006;

<sup>3</sup> Parlement de la Roumanie, la Loi no. 87/2006 pour l'approbation de l'Ordonnance d'urgence no. 75/2005 sur l'assurance de la qualité de l'éducation, publiée dans la Gazette officielle Partie no. 334 du 13/04/2006;

Ce processus d'évaluation et d'accréditation en rapport de critères basés sur performance/qualité tente à intégrer dans les structures du Ministère de l'éducation et la recherche les institutions possèdent un niveau minimum de la qualité du processus éducatif.

Il est évident que l'évaluation directe de la qualité du est faite par les consommateurs après l'utilisation, parfois, à un horizon de temps suffisant. Ils achètent le service éducatif avant de connaître la bonne qualité et la valeur d'utilisation. Pourtant, celles-ci constituent des critères fondamentaux dans la prise de décision et ils sont estimées sur la base des informations à jour sur une unité d'éducation / université, comme le nombre d'étudiants admis à l'enseignement supérieur, le nombre d'olympiques, les règles internes sur la tenue vestimentaire et le comportement dans l'institution, le prestige, d'autres activités (cercles, des cours etc.), des activités sociales, notes pour l'admission, l'exigence de formation, le nombre de diplômés absorbés par le marché du travail, les niveaux professionnels des ex-diplômés, le prestige international etc.

La valeur réelle de la qualité de l'éducation est marquée à la fin de la période scolaire en rapport avec les performances des diplômés de l'institution et les parcours de leur carrière. L'efficacité signifie la relation entre les résultats et les moyens employés. En termes économiques, on peut parler du rapport entre les résultats (sorties) et les entrées<sup>4</sup>.

Si on tient compte du rapport antérieur, la formule de l'efficacité, bien entendu, doit être sur unitaire pour discuter d'une zone de rentabilité du service. Les ressources utilisées doivent générer un résultat qui permettrait de récupérer les efforts employés et de créer de valeur ajoutée.

Du point de vue du processus éducatif cet indicateur économique, qui respecte le principe KISS („*Keep It Short and Simple*”), peut devenir très complexe engageant des dimensions qualitatives et quantitatives.

On pense q'on ne peut pas parler de la compétitivité d'un service public sans tenir compte de son efficacité, donc de comprendre la relation entre les résultats et l'objectif à atteindre. Ce concept implique, en premier lieu, de définir à l'avance un objectif, et d'autre part, de mesurer (ou du moins à estimer) les résultats a obtenir<sup>5</sup>.

L'efficacité représente très souvent le critère synthétique de qualité et de compétitivité. Elle peut révéler le niveau de performance à condition que les objectifs considérés soient des mêmes ou similaires, ainsi que les résultats de manière comparable quantifiables.

Avant de passer à une analyse de compétitivité sur les services d'éducation il est nécessaire de définir le terme, de déterminer ses éléments spécifiques et ses particularités par rapport à d'autres services. Dans la littérature il existe de nombreuses tentatives visant la définition, mais aussi tant de doutes et de confusions, ce qui rend assez difficile le dialogue sur la qualité et par défaut sur l'amélioration de la compétitivité.

Les services d'éducation sont fournis pour des activités éducatives au profit des consommateurs de l'éducation, avec ou sans leur participation directe, afin de répondre à certains besoins et de produire une satisfaction intellectuelle. Şerban Iosifescu dans le papier «La qualité de l'éducation - le concept, des principes, des méthodologies»<sup>6</sup> pense d'une part que „... l'école n'est pas une usine, et l'éducable, tant plus l'éducation, ne sont pas des produits”.

---

<sup>4</sup> Lucica Matei, Management Public(La gestion publique), Editura Economică, Bucureşti, 2001, pag. 197

<sup>5</sup> Lucica Matei, Management Public (La gestion publique), Editura Economică, Bucureşti, 2001, pag. 193

<sup>6</sup> Şerban Iosifescu, Calitatea educaţiei – concept, principii, metodologii (La qualité de l'éducation - concepts, principes, méthodes), Editura Educaţia 2000+, Bucureşti, 2008, pag. 46

L'éducation est un service fourni par des institutions spécialisées (publiques ou privées), et d'autre part, on doit faire une distinction entre la "qualité des produits" et "la qualité des services" particularisant les traits pour le service éducatif, comme suit:

- les services sont généralement fournis directement aux utilisateurs finaux (les produits étant portés aux bénéficiaires généralement par le biais des intermédiaires) et ne peuvent pas être séparés de la personne qui les a livrés; ainsi l'école ne peut pas être séparée des enseignants et la qualité de l'école est perçue presque exclusivement par la qualité des enseignants: on ne peut pas parler gestion performant si les enseignants se comportent de façon inappropriée avec les étudiants et avec les parents;
- en conséquence, tandis que les principales causes de la faible qualité des produits sont les matières premières défectueuses, les défauts de conception et la mauvaise utilisation des spécifications (des procédures) dans le processus de fabrication, dans le cas des services le manque de qualité est attribué, en général, aux "ressources humaines", aux comportements et aux attitudes inappropriés des employés, en particulier à ceux qui fournissent directement le service, à partir d'ici résultant l'importance maximale qu'ont doit accorder à la préparation des enseignants – comme interface entre l'école et les bénéficiaires directs;
- le temps est un élément plus important en matière de livraison d'un service que d'un produit, et, en même temps, le service est consommé "immédiatement", ce qui rend le contrôle de la qualité en retard souvent inutile: un diplômé avec des lacunes d'éducation ne peut pas être "réparé" à la suite d'une inspection;
- le même, pour les services on ne peut pas discuter d'une amélioration après coup par "service"; une mauvaise voiture peut être réparée, mais un mauvais cours, ça reste un mauvais cours, faisant les explications inutiles; si on a suivi une école moins bonne la „réparation" de l'éducation sera très difficile (si non impossible);
- la prestation efficace du service est effectuée par les employés "d'en bas", donc les moins qualifiés et les moins payés, alors que les managers n'ont pas de contact avec les clients (le directeur du restaurant ne sert pas aux tables; à l'école, généralement les directeurs sont libérés de cours, ce qui n'est pas le cas au niveau universitaire), ce qui fait la formation continue des enseignants- dans le domaine des services d'éducation - en relation directe avec le lieu de travail un aspect crucial;
- le service, différemment du produit, est souvent «intangible», donc il est très difficile de le décrire au client: par exemple, comment peut-on décrire à un parent "l'éducation de qualité", qu'on peut offrir à son enfant de la première classe?
- pour la même raison, les données quantitatives (sur la base de "valeurs moyennes") ne sont pas toujours pertinentes à l'évaluation de la qualité (il existe des variantes - irrégularités – parfois très élevées); il est connu, par exemple, que la différence de performance entre les élèves d'une classe est souvent beaucoup plus élevée qu'entre des écoles;
- en outre, le client apprécie la qualité du service par rapport à ses propres attentes qui ont souvent un haut degré de subjectivité et de spécificité; en tant que tel ce sera très difficile de convaincre un client mécontent que les services

offerts peuvent être améliorés; par exemple, à l'école, la réputation joue un rôle souvent plus important que les résultats effectivement obtenus.

Le résultat du service d'éducation est compris, en fait, comme la valeur de l'éducation pour l'apprenant: ce que l'éducable a de plus – en rapport a sa situation initiale - a la fin d'une année / d'un cycle d'école etc. En conséquence, une éducation de qualité supérieure signifie une meilleure "valeur ajoutée et créée", le plus étant déterminée avec certitude par les activités scolaires et non par d'autres facteurs (de développement biologique ou physiologique naturel, d'autres sources d'éducation - la famille, les médias). En conséquence, les éducables sont les clients / les bénéficiaires principaux des services éducatifs, les parents sont les clients / secondaires, et le marché du travail, les employeurs, la société dans son ensemble représentent des bénéficiaires tertiaires. Le personnel de l'école, en particulier les enseignants, sont les clients internes<sup>7</sup>.

## **II. Considérations sur l'état du système éducatif roumain au niveau de l'année 2007**

Depuis 2005, le Ministère de l'éducation, de la recherche et de l'innovation publie annuellement des rapports sur la situation du système d'éducation nationale y compris des documents d'analyse, de synthèse, de diagnostique et de pronostique.

Le rapport sur l'état du système national en 2008 explore l'année scolaire 2007-2008, ainsi que les priorités, les lignes d'action pour la période 2008 – 2013, étant structuré en trois chapitres distincts:

- les objectifs principaux du ministère de l'Éducation, de la recherche et de l'innovation, mentionnés dans le Programme de gouvernement;
- l'analyse du système d'éducation du point de vue des indicateurs de base;
- les priorités et les orientations d'action pour la période allant de 2008 à 2013.

Le rapport sur l'éducation 2007 - 2008 vise - par la fonction de diagnostic y comprise – a présenter le système actuel de l'éducation nationale et d'améliorer son avenir et - par sa fonction de prévision - d'identifier les priorités et les orientations de développement pour la prochaine période, mettant en évidence les démarches du Ministère d'éducation, de la recherche et de l'innovation sur l'alignement du système d'éducation nationale aux normes européennes et l'amélioration des performances de l'enseignement roumain<sup>8</sup>.

Même si l'écart moyen entre les États membres de l'UE et la Roumanie a diminué de manière significative en termes de dépenses publiques par l'éducation, comme % du PIB, l'état du système d'éducation publique ne s'est pas améliorée au cours des deux dernières années, la Roumanie continuant à figurer parmi les derniers places en termes d'état de l'enseignement.

La Roumanie a alloué en 2007 à l'éducation plus de 17% du total des dépenses publiques, étant l'un des services publics les plus haut financés. Le Danemark, les Pays-Bas, la Slovaquie et la Suède ont établi les plus fortes hausses de la part des dépenses pour l'éducation dans les dépenses publiques. La plus faible part de ces dépenses est située en Grèce, en Italie, à l'Allemagne et à la République tchèque (moins de 10%) – chiffres OCDE, 2008.

---

<sup>7</sup> Șerban Iosifescu, Calitatea educației – concept, principii, metodologii (La qualité de l'éducation - concepts, principes, méthodes), Editura Educația 2000+, București, 2008, pag. 46

<sup>8</sup> Ministère de l'éducation, de la recherche et de l'innovation, Rapport sur l'état du système d'éducation nationale - 2008, peut être trouvé à <http://www.edu.ro>;

Sur l'ensemble du système de l'éducation, le nombre du personnel enseignant est resté relativement constant tandis que les non fonctionnaires ont enregistré une légère hausse en 2007/2008 par rapport à l'année scolaire précédente. Des réductions de personnel enseignant qualifié ont été dans l'éducation préscolaire et des gains ont été enregistrés dans l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire, professionnel et post-secondaire, mais les différences sont relativement petites par rapport à l'année scolaire précédente.

La part des enseignants à plein temps est restée relativement constante par rapport à l'année précédente, pour tous les niveaux de l'éducation. Selon le dernier rapport sur la réalisation des objectifs de Lisbonne, les Pays-Bas, la Belgique et l'Allemagne, avec les pays baltes et nordiques, ont enregistré la plus forte proportion de personnel travaillant à temps partiel. De l'autre côté ce sont des pays comme la Grèce, l'Italie et le Chypre, où plus de 95% des enseignants travaillant à plein temps.

Dans la plupart des pays européens, le nombre d'enseignants à temps partiel augmente avec le niveau de l'éducation. Les exceptions sont l'Allemagne, où la part la plus élevée est enregistrée au niveau CITE 1 (Classification internationale type de l'éducation), et l'Estonie, la Roumanie, la France et l'Espagne - où la part la plus élevée est enregistrée au niveau CITE 2.

Ces aspects démontrent une relative stabilité de la main-d'œuvre en termes de prestataire de services d'enseignement, mais également une tendance à système fermé.

En 2007/2008 la tendance croissante du nombre d'étudiants par enseignant a continué, dans le cas d'autres niveaux de l'enseignement étant une légère diminution dans le présent rapport. Dans l'enseignement secondaire en milieu rural on a enregistré la plus faible valeur du rapport, comme les années précédentes. Dans les États membres de l'UE il existe, en moyenne, 14 élèves / enseignant dans l'enseignement primaire et 10 élèves / enseignant dans l'enseignement secondaire. La Roumanie a enregistré un rapport proche de la moyenne européenne dans l'enseignement secondaire et un rapport plus élevé pour l'enseignement primaire et supérieur.

La fluctuation de ce rapport peut être expliquée, au cours de la période 2000-2007, par l'évolution de la population scolaire qui a diminué, la plus forte réduction étant enregistrée au niveau de l'enseignement secondaire - 396,8 mille étudiants. L'année scolaire 2007/2008 enregistre un plus de population scolaire avec près de 48 mille élèves et étudiants, par rapport à l'année 2006/2007, et marque le début d'une tendance à la relance après une période de déclin.

Le ratio de participation de la population âgée de 5-29 ans à tous les niveaux de l'éducation (CITE 1-6) continue à situer la Roumanie à la dernière place par rapport à d'autres pays européens, à l'exception de la Bulgarie, de sorte que le ratio enregistré en 2006 est de 50,5% en rapport avec la moyenne européenne - 59,2%. La durée moyenne de fréquentation de l'éducation a augmenté au cours de 2000-2007 avec 1,7 années et avec 0,3 années en 2007 par rapport à 2006, atteignant 16,3 ans. Toutefois, la Roumanie préserve sa place inférieure par rapport aux autres pays européens en termes d'espérance de vie scolaire.

Dans l'évaluation de l'OCDE (Organisation européenne de coopération et de développement économique) - PISA (*Program for International Student Assessment*) en 2006, les élèves de la Roumanie ont réalisé des scores plus bas qu'en 2001, se plaçant en dessous des scores des pays de l'OCDE, et de l'UE.

Ainsi, au lecture la Roumanie est classé sur la place 48 des 57 pays participants dépassant des pays tels que le Monténégro, l'Azerbaïdjan ou l'Argentine et étant au même niveau comme la Serbie et la Bulgarie. En mathématiques, la Roumanie occupe la place 44, avant la Bulgarie et le Monténégro, alors qu'en sciences, la place remportée étant 47, après des pays tels que l'Hongrie, la Pologne, la Bulgarie, la Grèce, la Slovaquie et la Turquie.

Au cours de l'évaluation PIRLS (*The Progress in International Reading Literacy Study*) en 2006 (effectué à intervalles de 5 ans), les élèves de la Roumanie ont réalisé des scores plus bas qu'en 2001, étant classés sur place 36 des 45 pays et territoires participants, avec un score moyen de 489 contre 500 – le score moyen international. En mathématiques et en sciences le score des élèves de la Roumanie est au dessous de la moyenne internationale, engageant la position 25 des 38 pays participants.

En 2007, la part des jeunes de l'enseignement primaire ou sans éducation s'est diminuée pour la quatrième année consécutive, atteignant pour la première fois en dessous de 4% de la population active totale. Mais les différences restent importantes en matière de résidence en défaveur de l'environnement rural, les différentiels augmentant aux niveaux plus élevés d'éducation.

Selon le Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (CEDEFOP), en 2008, les estimations montrent que d'ici à 2015, environ 30% des emplois exigeront de l'enseignement supérieur et de près de 50% au moins l'enseignement secondaire. On s'attend, également, pour les emplois qui exigent un niveau faible de qualification à une diminution de manière significative au cours de cette période.

Même si on constate une diminution du ratio du chômage des jeunes en 2007 par rapport à l'année précédente, l'insertion des jeunes dans le marché du travail est un défi important pour la plupart des États membres de l'UE. La Roumanie a un ratio supérieur à la moyenne des pays de l'UE de plus de trois points de pourcentage.

La part des jeunes qui ont fini leurs études secondaires, avec ou sans examen de baccalauréat, a augmenté de plus de 4% en 2006/2007 par rapport à l'année précédente, pour atteindre la valeur la plus élevée après 2000. Dans le même temps, le ratio de diplômés de l'enseignement professionnel, avec ou sans examen de diplôme, a eu une croissance plus forte atteignant 39,3%. Donc on a enregistré le plus haut ratio de diplômés de l'enseignement secondaire (secondaire et professionnel) au cours des 10 dernières années.

Environ 10% des diplômés du secondaire n'obtiennent pas le baccalauréat, 3% parce qu'ils laissent tomber l'examen et 6% pour de pas promouvoir.

L'entrée dans l'enseignement supérieur a continué la tendance à la hausse, atteignant des valeurs de plus de 50% des diplômés de baccalauréat, de la croissance due à l'absorption dans les établissements d'enseignement supérieur de droit privé ou public à taxe (une forme accessible à un niveau de performance assez réduit).

Bien que l'indicateur concernant le ratio de couverture dans l'enseignement tertiaire (CITE 5 et 6) de 45,2% enregistré en Roumanie en 2005 représente une augmentation de près de deux fois par rapport à 2000, notre pays continue à se placer sur une position inférieure en Europe.

En même temps le ratio de diplômés de l'enseignement supérieur avec un diplôme de licence a enregistré une croissance continue, atteignant plus de 37% dans l'année académique 2006/2007.

Le ratio de participation des adultes âgés de 25 à 64 ans dans l'éducation et dans la formation est maintenu à un niveau faible, étant 1,3% en 2007. Cela montre une zone de grand intérêt dans le développement de programmes éducatifs et en mesure de compléter le système éducatif avec des éléments qui déterminent le désir et l'habitude d'un processus d'éducation type LLL (*Lifelong Learning*).

Aux termes du rapport <*Progress Towards Lisbon Objectives in Education and Training, Commission of the European Communities* (2008)<sup>9</sup>> il y a de grandes différences en ce qui concerne la participation des adultes à l'éducation et à la formation entre les états membres de l'UE. En 2007 on a enregistré des ratios de participation hautes pour la Suède (32%), le Danemark (29,2%), la Grande-Bretagne (26,6%), la Finlande (23,4%), les Pays-Bas (16,6%), et sur les derniers lieux pour la Croatie (2,9%), la Grèce (2,1%), la Turquie (1,5%), la Bulgarie et la Roumanie (1,3%). Le progrès des pays de l'Europe de l'Est, situés sur les dernières positions, par rapport à 2000, est très faible, ce qui conduit à des rapports indiquant le processus de suivre pour atteindre les objectifs de Lisbonne de promouvoir la nécessité de nouvelles politiques dans ce domaine.

Un aspect important concernant le système éducatif roumain sont les dépenses pour la formation professionnelle continue. On a vu une augmentation de la contribution apportée par les entreprises pour la formation de leurs employés, mais celles à fonds publics sont très faibles. En général, la place est très faible par rapport à d'autres états européens.

Ainsi qu'en Roumanie, au cours de 1999-2005, la dépense moyenne des entreprises par employé pour la formation continue a enregistré un doublement, elle continue d'être bien en dessous de la moyenne de l'UE ou d'autres états d'Europe centrale et orientale (la Slovaquie, l'Autriche, la Hongrie ou la République tchèque).

En ce qui concerne l'enseignement supérieur, ainsi que les budgets des facultés ont augmenté considérablement au cours des dernières années, aucune université roumaine n'a pas atteint les 500 premiers dans le monde, ni cette année. Institut de l'Enseignement supérieur de l'Université Jiao Tong de Shanghai a réalisé un Top annuel des 500 meilleures universités dans le monde et un Top 100 des universités européennes. Le classement est fait sur la base des résultats obtenus dans les recherches scientifiques par les professeurs des universités évaluées. Le manque de performance de l'enseignement supérieur roumain est certifié par l'absence d'universités locales dans ces notations. Selon les analystes la cause principale est la qualité faible des ressources humaines dans les universités, même si à notre avis les causes sont multiples inclusif le manque de motivation.

On doit noter qu'en Roumanie, entre 1990-2007, on a eu à faire avec plusieurs façons de financer l'éducation publique supérieure.

Au cours de la période 1990-1996, on a noté les premiers changements dans les principes du financement public de l'enseignement supérieur roumain (proches des changements dans les pays de l'OCDE): un système complexe de répartition de fonds, l'accroissement de l'autonomie financière des universités, la diversification des sources de financement, le partage des dépenses pour l'éducation par l'introduction des frais de scolarité, une séparation plus nette entre les fonds pour l'éducation et pour la recherche. Les allocations budgétaires, toutefois, continuent d'être la principale source de financement public pour l'enseignement supérieur roumain<sup>10</sup>.

Une étape importante dans le processus de réforme a été le remplacement du financement des chapitres budgétaires avec le financement global de l'université sur la base d'un contrat institutionnel avec le ministère de l'Éducation, de la recherche et l'innovation. Selon le rapport «Financer l'enseignement supérieur en Roumanie», CNFIS/27 Juin 2007 "... ce changement a été un moyen d'obtenir de meilleures performances en matière d'éducation et

---

<sup>9</sup> Commission des Communautés européennes, Les progrès vers les objectifs de Lisbonne dans l'éducation et la formation, 2008, [www.ec.europa.eu/education/policies/2010](http://www.ec.europa.eu/education/policies/2010)

<sup>10</sup> CNFIS, Financement de l'enseignement supérieur en Roumanie, Document d'information discutée lors de la séance CNFIS du 27 Juin 2007, page 8, peut être trouvé à <http://www.cnfis.ro>;

de recherche grâce à une meilleure gestion des ressources financières". Depuis 1999, la méthode de financement de l'enseignement supérieur est basée sur le principe "les ressources suivent les étudiants", et depuis 2002, la méthodologie est complétée par un volet qualitatif, mis à jour en permanence au cours de la période 2003-2007<sup>11</sup>.

Actuellement, le financement provenant du budget de l'Etat se fait sous forme de contrat institutionnel selon le nombre équivalent étudiants, 30% du montant étant alloué en rapport de la réalisation des critères de performance ce qui signifie 17 indicateurs de qualité (IC17).

On doit souligner que le financement futur de l'enseignement supérieur roumain sera réalisé dans le cadre du Plan national de développement de la Roumanie (NPD) pour la période de 2007 à 2013<sup>12</sup>.

Les études et les données disponibles sur la contribution de l'éducation et de la formation pour promouvoir la croissance économique signifient que toute augmentation du niveau de l'éducation constitue un facteur important de croissance économique. En outre, le Programme national de réforme<sup>13</sup> (PNR) souligne la nécessité d'accroître les investissements dans l'amélioration de l'éducation et de la formation professionnelle initiale, en soutenant le développement de l'éducation préscolaire, la formation professionnelle et technique et l'enseignement supérieur (en particulier au niveau de l'école doctorale de programmes). On accordera une attention particulière aux processus de développement, de modernisation et de l'assurance qualité dans la formation professionnelle continue en vue d'accroître la participation à cette importante composante éducative.

Le financement de l'enseignement supérieur public en vue de satisfaire les exigences fondées sur l'expérience internationale indique l'approche d'une structure commune:

- une composante de l'enveloppe budgétaire, d'assurer le libre accès à l'éducation, la qualité et la cohérence de l'éducation et de refléter la politique de l'éducation;
- des fonds supplémentaires obtenus par l'institution par le biais de ses propres efforts, par des activités d'enseignement ou de recherche ou par soutien financier offert par des personnes ou des institutions.

Une grande partie du budget d'une institution d'éducation est destinée aux salaires. Même dans ces conditions on ne peut pas dire que la rémunération des enseignants est un facteur de motivation à cause de son niveau peu élevé en comparaison avec d'autres états européens. La Loi 221/2008<sup>14</sup> concernant l'augmentation des salaires des enseignants avec 50% et des professeurs d'université avec 70% a créé un horizon d'attente en rapport de l'alignement à la moyenne de l'UE et elle permet une politique agressive sur l'amélioration de la qualité et la compétitivité. En raison d'un manque de fonds à la cause de la crise économique actuelle l'implémentation de la loi est suspendue.

---

<sup>11</sup> CNFIS, Financement de l'enseignement supérieur en Roumanie, Document d'information discutée lors de la séance CNFIS du 27 Juin 2007, page 8, peut être trouvé à <http://www.cnfis.ro>;

<sup>12</sup> Le Plan national de développement (PDN) est un concept spécifique de la politique européenne de cohésion économique et sociale (politique de cohésion) et il représente un document de planification stratégique et de programmation financière pluriannuelle, élaboré dans un large partenariat, qui sera de guider et de stimuler le développement socio-économique de la Roumanie dans le cadre de la politique de cohésion de l'Union européenne;

<sup>13</sup> Gouvernement de la Roumanie, Le Programme de réformes nationales 2007 - 2010, Juillet 2007, peut être trouvé à <http://www.edu.ro>;

<sup>14</sup> Parlement de Roumanie, la Loi no. 221/2008 approuvant l'Ordonnance gouvernementale no. 15/2008 sur les augmentations de salaire à accorder en 2008 par le personnel de l'éducation, publiée dans le Journal officiel de la Roumanie, Partie I, no. 730 du 28/10/2008;

### **III. Solutions et mesures pour réglementer le processus éducatif dans la crise mondiale actuelle**

Par les éléments présentés précédemment sur l'état du système éducatif roumain résulte évidemment le manque de compétitivité et de performances, défaut déterminé par une multitude de facteurs, certains d'entre eux ayant des conditionnalités mutuelles.

Une surprise peut être le placement du système d'enseignement roumain depuis 1990 sur une position basse dans le classement des pays européens, même s'il a bénéficié d'un très bon feedback aux temps précédents, les diplômés bénéficiant d'une haute appréciation.

Le même phénomène se rencontre dans de nombreux pays de l'Europe orientale conduisant à l'idée que les transformations et les réformes des systèmes d'éducation au cours des 20 dernières années ont conduit à des changements et à l'alignement à des principes, des structures, des méthodes, des critères etc. occidentales, considérés comme performantes, sans avoir renforcé les processus et homogénéisé ses composantes. Trois exemples seraient concluants:

- l'ensemble des enseignants qui se compose de «vieux maîtres», dont une partie ont évolué avec le système, et une autre partie et «nouveaux enseignants» qui sont entrés dans le système sans une sélection propre;

- l'alignement de l'enseignement supérieur au processus de Bologne, d'ailleurs controversée, sur la base d'un droit de fixer une date arbitraire et sans une préparation adéquate;

- l'application de critères de performance professionnelle et institutionnelle, qualitatives et quantitatives, importés sans une radiographie de la situation et sans passer par le nouveau système de filtres, sans avoir un temps d'adaptation et d'alignement avant.

On arrive à des non-conformités et parfois même à des aberrations qui parfois sont plus difficiles à résoudre que l'on peut imaginer. Dans le système de l'enseignement supérieur des facultés ne publient pas les demandes d'emploi sur les sites web publics ou dans des revues scientifiques internationales, de même que les universités considérées comme compétitives à l'étranger. Dans de nombreux cas, lors d'une compétition pour l'occupation d'une position de professeur universitaire dans un collège local, très souvent il n'est qu'un candidat qui est soit à l'intérieur ou à avoir des liens avec l'université, comparativement à l'accès ouvert et le grand nombre de candidats dans le cas des universités occidentales. Peut-on parler d'un élément de corruption, de manque de performance, de manque de transparence? Oui, 100% oui, si l'on regarde seulement ce que nous avons présenté plus tôt et on est mal intentionné. Non, si on regarde le tout, c'est-à-dire si nous essayons de répondre à une question simple: Quand est qu'on déclare un poste vacant? - ou plus simple - Comment faciliter le parcours d'un enseignant se déplace au sein de son institution?

Dans l'enseignement supérieur en Roumanie il n'y a pas une procédure de promotion, elle est menée par les compétitions blâmées. Si jusqu'ici on peut parler de non-conformité procédurale, l'aberration se produit dans la situation quand même si la personne répond aux critères de promotion (des critères de performance de type occidentaux, établis par la loi) on ne peut pas avancer si le poste n'est pas mis au concours, cette décision étant l'attribution d'un groupe retreint – le conseil de faculté, mais en fait c'est le pouvoir discrétionnaire d'une personne (chef de département et / ou de doyen) que peut compter.

Pour plus de raisons que celles présentées, le système éducatif de Roumanie a besoin d'une réforme structurelle globale afin de jeter les bases d'un système véritablement efficace. Le processus de réforme pourrait prendre entre 5-10 ans et les effets seront visibles après 10-15 ans depuis la mise en œuvre sera achevée, y compris une période de vérification de la mise en œuvre.

La situation mondiale et le déclenchement de la crise économique limitent les possibilités d'élaboration et de mise en œuvre d'un processus de grandes réformes, les motifs étant au moins deux:

- le manque de fonds nécessaires pour des raisons d'austérité budgétaire; ces fonds devraient être fournis par le budget de l'Etat, mais pour l'instant ce budget est incapable de fournir le nécessaire pour toutes les opérations, dans les mêmes conditions, et les réductions peuvent être sérieuses;
- l'inopportunité de telles mesures dans le contexte d'une forte implication du psychosocial dans l'identification des mesures de conservation la situation actuelle, d'une manière raisonnable.

Il est nécessaire donc la création et la mise en œuvre de mesures et de solutions capables d'assurer un ajustement du système éducatif par rapport à la demande sur le marché du travail, le maintien du niveau actuel de performance, ainsi que des perspectives pour permettre un développement ultérieur. On peut mettre en évidence plusieurs de ces mesures:

1. la réalisation d'études sur la performance du marché du travail dans le court, le moyen et le long termes pour adapter les curricula et les programmes de formation à l'économie réelle, et de dimensionner, sur la base d'une approche réaliste, la participation de l'Etat dans le processus éducatif, c'est-à-dire le niveau de formation, la structure socio-professionnelle, et le nombre de places financées par le budget pour assurer un minimum nécessaire.

2. La participation des entreprises et des institutions publiques (des bénéficiaires) dans la définition des programmes et des curricula scolaires. L'objectif est d'accommoder les besoins concrets du marché du travail avec les matières d'enseignement aux écoles et aux universités. Un rôle à cet égard revient à l'Agence nationale pour les qualifications de l'enseignement supérieur et de partenariat avec l'environnement économique et social - ACPART (2005)<sup>15</sup>, qui remplace l'Agence nationale pour le partenariat des universités avec l'environnement socio-économique (APART, créé en 2001).

3. Encourager les employeurs / les bénéficiaires à participer activement à des programmes de stages, en fournissant des facilités fiscales et administratives. Le travail pratique est réglementé en Roumanie par la Loi no.258/2007 concernant la pratique des étudiants et des élèves, publié au Journal officiel, partie I no. 493 du 24/07/2007, les dispositions étant applicables à partir du deuxième semestre de l'année scolaire/ universitaire 2007/2008, mais sans comprendre des stimulants ou des mesures incitatives pour motiver les bénéficiaires à s'intégrer dans le système de pratique.

4. Début d'un dialogue avec les syndicats afin d'évaluer la réalité actuelle des enseignants, afin de déterminer les nécessités pour de personnel de qualité et en quantité, qui rendra possible par la suite une restructuration sur la base des critères de performance par évaluation et réévaluation.

5. Maintenir le système actuel de salaires et d'augmentations et le paiement des croissances promises et légiférées, en manière échelonnée, en partie pour le maintien d'un minimum de décence / éthique professionnelle et pour éviter de graves dérapages (manque total d'intérêt, corruption etc.), mais aussi pour assurer un niveau de confiance dans les structures de l'état qui veulent sérieusement une politique de l'éducation sérieuse au dessus des intérêts partisans ou électorales.

---

<sup>15</sup> Gouvernement de Roumanie, Décision concernant la création, l'organisation et le fonctionnement de l'Agence nationale pour les qualifications de l'enseignement supérieur et de partenariat avec l'environnement économique et social – ACPART, publié dans la Gazette officielle, Partie I, no. 1029 du 21/11/2005.

6. Attirer des professeurs invités de l'étranger ou des experts praticiens. Ceux-ci pourraient compenser et compléter par des présentations d'études de cas, exemples pratiques, laboratoires, simulations, les éléments théorétiques développées pendant les exposés.

7. Intensification des programmes de formation et de perfectionnement des enseignants par les Inspectorats scolaires et les départements pour la préparation du personnel de l'enseignement.

8. Financement basé sur les performances des établissements d'enseignement en proportion de 30% (système actuel) afin de créer un système crédible de classement pour les universités et toute une gamme complexe de financement qui mènera à la compétitivité et à la performance.

9. Formation de conseils d'administration conjointes pour la gestion des établissements d'enseignement qui réuniront des représentants des autorités publiques centrale et / ou locales, des hommes d'affaires, d'autres personnes afin de contribuer à l'augmentation de la compétitivité et de la performance de l'institution. La participation sera volontaire et seulement dans les cas appropriés, afin d'éviter les pratiques malsaines déjà connus.

10. Mise en œuvre des programmes pour jeunes entrepreneurs au niveau secondaire. Les étudiants pourraient être éduqués dans l'esprit d'entreprise, pour acquérir le minimum de connaissances sur les affaires, le business plan, le calcul des coûts etc. Aussi dans cette mesure on peut considérer des cabinets de consultation pour obtenir des informations sur les cheminements de carrière, l'identification de la vocation professionnelle, comment rédiger un CV ou une lettre d'intention, la façon de participer à une entrevue etc.

11. La re-crédation ou l'établissement d'écoles de formation professionnelle, peut-être autour de plateformes industrielles, et la valorisation de l'enseignement dans le domaine des métiers et des qualifications nécessaires à une économie complexe pour fournir du personnel avec des qualifications secondaires élevées .

12. Stimuler le développement de programmes de formation continue (LLL) grâce au financement du budget de l'Etat ou des budgets locaux pour le système public et en offrant des incitations fiscales aux entreprises qui utilisent certaines allocations pour l'amélioration de personnel, partenariats de recherche, bourses d'études etc. Celles-ci peuvent ensuite être conçues dans le cadre d'un système complexe de participation, financement et décision en rapport de l'éducation.

13. Encourager les processus d'évaluation institutionnelle, des programmes de formation par des organismes européens ou internationaux.

14. Attirer des fonds non-remboursables pour des projets dans le secteur de l'enseignement pour compenser les diminutions de revenus et pour maintenir l'emploi actuel. Il existe un risque que la démotivation des enseignants (en particulier ceux avec des performances professionnelles) détermine l'orientation à d'autres secteurs, ce qui peut baisser de façon spectaculaire la qualité de l'enseignant, déjà assez bas classée. Un moyen de sortir du système peut être aussi le départ des enseignants pour les études et/ou du travail dans d'autres pays européens, même sur des positions inférieures.

#### **IV. Conclusions**

Dans le contexte de la crise mondiale actuelle, les conditions sur marché du travail sont en train de changer, les employeurs étant obligés de faire des dispositions partielles ou totales, de diminuer les régimes de motivation et les facilités, de geler les salaires. Les programmes de reconversion professionnelle pourraient être un point à l'ordre du jour pour les fournisseurs de services éducatifs.

Plusieurs principes pourraient être utiles dans le processus de sélection des fournisseurs de services éducatifs, principes qui pourraient faciliter l'établissement d'une hiérarchie:

- le principe des allocations budgétaires dans l'infrastructure de l'éducation pour parvenir à des normes décentes;
- le principe de l'adéquation aux marché du travail (ACPART a été créé a ce sens);
- le principe de la co-responsabilité (l'état et les citoyens sont co-responsables de leur éducation et de leurs enfants);
- le principe de la concurrence (il n'y a pas de qualité sans concurrence, ni concurrence sans hiérarchies);
- le principe de l'efficacité (l'éducation doit fournir à la société les services dont elle a besoin, a des coûts contrôlables);
- compatibilité avec l'Union européenne;
- l'évaluation externe. Les institutions, les processus, les résultats sont évalués (accrédités et autorisés) par des organismes externes, indépendants et autonomes (ARACIP et ARACIS ont été créés a ce sens);
- la complémentarité des solutions pour l'éducation.

Ces principes devraient être examinées par ceux qui achètent des services éducatifs pendant périodes de crise, afin d'éviter, pour des raisons financières, de passer à des fournisseurs douteux, à la proie des malfaiteurs, pour profiter en partie du service a raison de la faillite des fournisseurs etc.

*Le Joint Interim Report 2008* (Rapport intermédiaire conjoint 2008) attire l'attention sur le fait que le niveau, l'efficacité et la durabilité du financement de l'éducation et de la formation demeurent critiques dans la plupart des États membres de l'UE et que les réformes nécessaires ne peuvent être réalisés avec le niveau et la structure actuels de l'investissement dans ces domaines.

Même si au cours des dernières années ont a fait des progrès signifiants dans la réforme de l'enseignement roumain, la restructuration générale du système d'éducation en Roumanie doit être considérée dans un contexte européen, comme un processus ample et de durée, qui ne subit pas des syncopes et des modifications à chaque changement politique et qui adopte les expériences similaires d'une manière équitable et créative. .

Évidemment la résistance au changement se concrétisera dans des problèmes, des difficultés, dilemmes et mêmes oppositions. Pour cette raison, comme indiqué ci-dessus, au cours de la crise il n'est pas approprié de déclencher un processus de restructuration en raison d'amplifier, justifiée ou non, la résistance au changement. Pas besoin de souligner que l'importance d'une éducation compétitive au niveau mondial est capitale pour tout État.

Même si la crise économique et financière mondiale peut ralentir l'augmentation de la compétitivité de l'enseignement, nous pensons qu'il convient de prendre en compte plusieurs priorités:

- l'augmentation le plus possible du qualité de l'éducation et de la recherche scientifique, ce qui conduira à un système d'enseignement plus performant et compétitive, capable de relever les défis de l'économie et de la société de la connaissance;
- l'ouverture et l'internationalisation des universités;
- la poursuite des réformes dans l'enseignement roumain, sous réserve de changements majeurs, mais maintenant la dynamique du processus;
- la préparation des conditions, études, des méthodologies et des mécanismes visant à engager la mise en œuvre du processus une fois les conditions socio-économiques permettant la mobilisation des ressources nécessaires.

Il est encore tôt pour parler des effets de la crise financière mondiale, mais on peut supposer que le rythme de croissance de la compétitivité des services d'éducation sera diminué en raison de difficultés découlant du sous-financement prévu. Ceci résulte de la nécessité de réduire les dépenses budgétaires en vertu de l'Accord de prêt avec le Fonds monétaire international et l'Union européenne, le faible pouvoir d'achat des citoyens en général (donc l'abandon à l'éducation sera une première option), le blocage / la suspension ou la réduction des programmes de recherche ou des investissements, la diminution des recettes provenant du système (dont les enseignants auront besoin, pour préserver leur statut, de canaliser l'attention sur des nouvelles sources de revenus).

Toutefois, en termes de services éducatifs, la Roumanie est une marché émergente si on prend note des difficultés de recrutement, presque 73% des employeurs ayant des problèmes à remplir les besoins de personnel (enquête Manpower, 2008), ce qui nous place sur une première place au monde.

#### - Bibliographie -

1. Şerban Iosifescu, Calitatea educației – concept, principii, metodologii (La qualité de l'éducation - concepts, principes, méthodes), Editura Educația 2000+, București, 2008;
2. Lucica Matei, Management Public (La gestion publique), Editura Economică, București, 2001;
3. Ştefan Nedelea, Competitivitate și costuri (Compétitivité et coûts), Editura ASE, București, 2003;
4. \*\*\* CNFIS, Financement de l'enseignement supérieur en Roumanie, Document d'information discutée lors de la séance CNFIS du 27 Juin 2007, page 8, peut être trouvé à <http://www.cnfis.ro>;
5. \*\*\* Gouvernement de la Roumanie, Décision concernant la création, l'organisation et le fonctionnement de l'Agence nationale pour les qualifications de l'enseignement supérieur et de partenariat avec l'environnement économique et social – ACPART, publié dans la Gazette officielle, Partie I, no. 1029 du 21/11/2005;
6. \*\*\* Gouvernement de la Roumanie, le Programme de réformes nationales 2007 - 2010, Juillet 2007, peut être trouvé à <http://www.edu.ro>;
7. \*\*\* Ministère de l'éducation, de la recherche et de l'innovation, Rapport sur l'état du système d'éducation nationale - 2008, peut être trouvé à <http://www.edu.ro>
8. \*\*\* Parlement de la Roumanie, la Loi no. 87/2006 pour l'approbation de l'Ordonnance d'urgence no. 75/2005 sur l'assurance de la qualité de l'éducation, publiée dans la Gazette officielle, Partie no. 334 du 13/04/2006;
9. \*\*\* Parlement de la Roumanie, la Loi no. 221/2008 approuvant l'Ordonnance gouvernementale no. 15/2008 sur les augmentations de salaire à accorder en 2008 au personnel de l'éducation, publiée dans le Journal officiel de la Roumanie, Partie I, no. 730 du 28/10/2008;